Faites la différence en gérant le fumier de vos chevaux

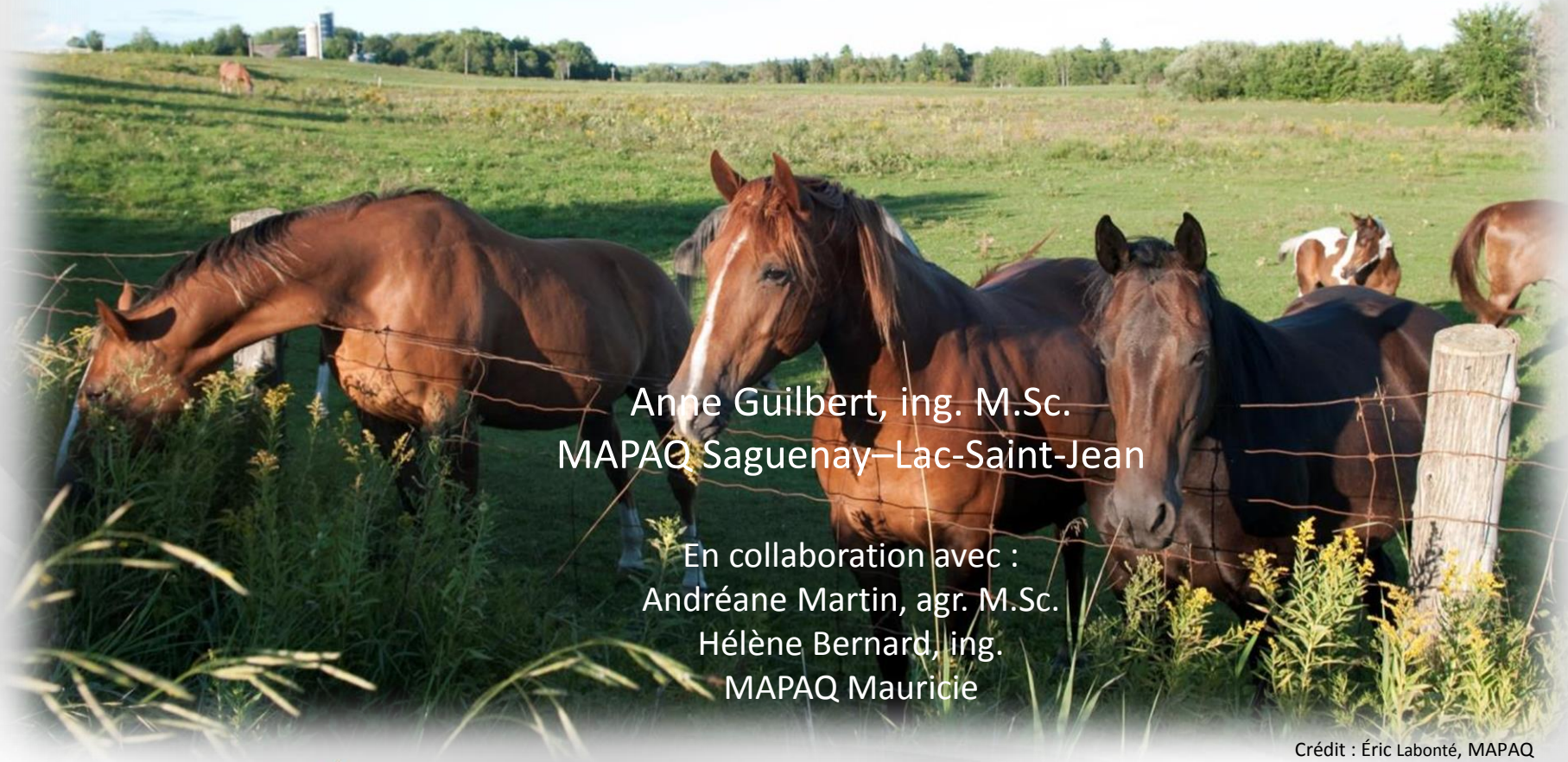

Anne Guilbert, ing. M.Sc.
MAPAQ Saguenay–Lac-Saint-Jean

En collaboration avec :
Andréane Martin, agr. M.Sc.
Hélène Bernard, ing.
MAPAQ Mauricie

Crédit : Éric Labonté, MAPAQ

3 mars 2018

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Introduction

- Le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) a pour objet d'assurer la protection de l'environnement (eau et sol) contre la pollution engendrée par les activités agricoles.

- Ce règlement s'applique à tous les types d'animaux d'élevages agricoles, y compris les chevaux.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Du fumier de cheval, qu'est-ce que ça contient?

Tous les fumiers contiennent :

- Phosphore
- Azote
- Potassium
- Calcium
- Magnésium
- Matière organique
- Coliforme fécaux

Le risque environnemental du fumier est déterminé par la quantité de phosphore.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Du fumier de cheval, qu'est-ce que ça contient?

Catégorie	Production de P_2O_5 par sujet/an
Jument et sa progéniture non sevrée	**26,8 kg**
Vache de boucherie et son veau	27,4 kg
Vache laitière et son veau	51,8 kg
Être humain adulte	0,64 kg

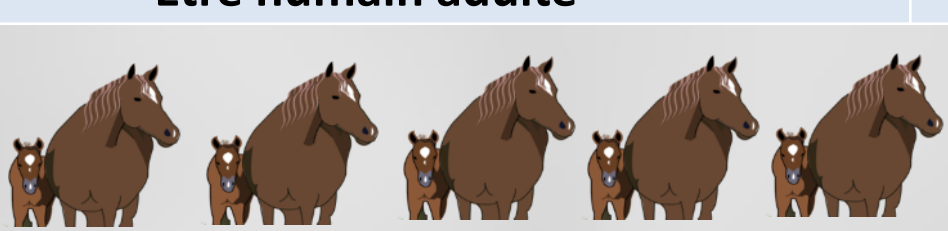

129 500

Source : Estimation de Filière cheval Québec en 2013

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Règlementation et bonnes pratiques

Selon le règlement sur les exploitations agricoles (REA), il est permis de gérer le fumier en amas près d'un bâtiment, si l'on respecte les conditions suivantes :

- Le fumier est sous forme solide (pas un problème avec le fumier de cheval).
- Le cheptel produit moins de 1 600 kg de P_2O_5 par année (production équivalente de 60 à 70 chevaux).
- L'amas de fumier doit être protégé des eaux propres de ruissellement.
- Les eaux contaminées ne doivent pas atteindre les eaux de surface.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Règlementation et bonnes pratiques

Gestion des enclos : cours d'exercice et pâturages

Cours d'exercice (enclos extérieur): les chevaux y sont nourris, ils ne prélèvent pas leurs aliments uniquement du pâturage.

Les enclos extérieurs doivent être gérées comme des amas de fumier (gestion des eaux de surface et du purin).

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Règlementation et bonnes pratiques

Les eaux de surface ne doivent pas atteindre l'amas

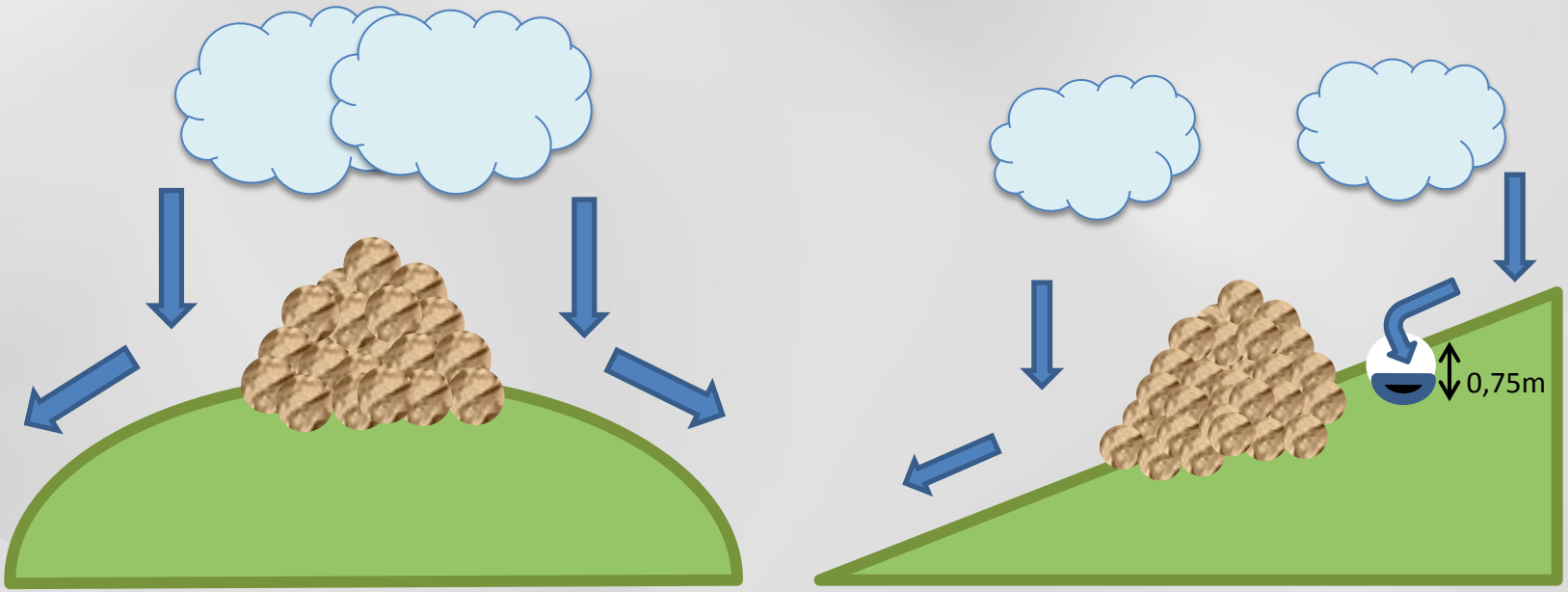

Amas situé sur une zone surélevée. Si cela est impossible, les eaux de ruissellement doivent être interceptées avant d'atteindre l'amas, au moyen d'un fossé creusé en amont, et dirigées vers un autre fossé.

Règlementation et bonnes pratiques

Les eaux provenant d'une toiture ne doivent pas atteindre l'amas de fumier ou l'enclos extérieur

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Règlementation et bonnes pratiques

Le purin, soit les eaux contaminées, qui s'écoule naturellement de l'amas, ne doit pas atteindre les eaux de surface

- Fossé
- Cours d'eau
- Rivière
- Lac
- Étang
- Milieu humide

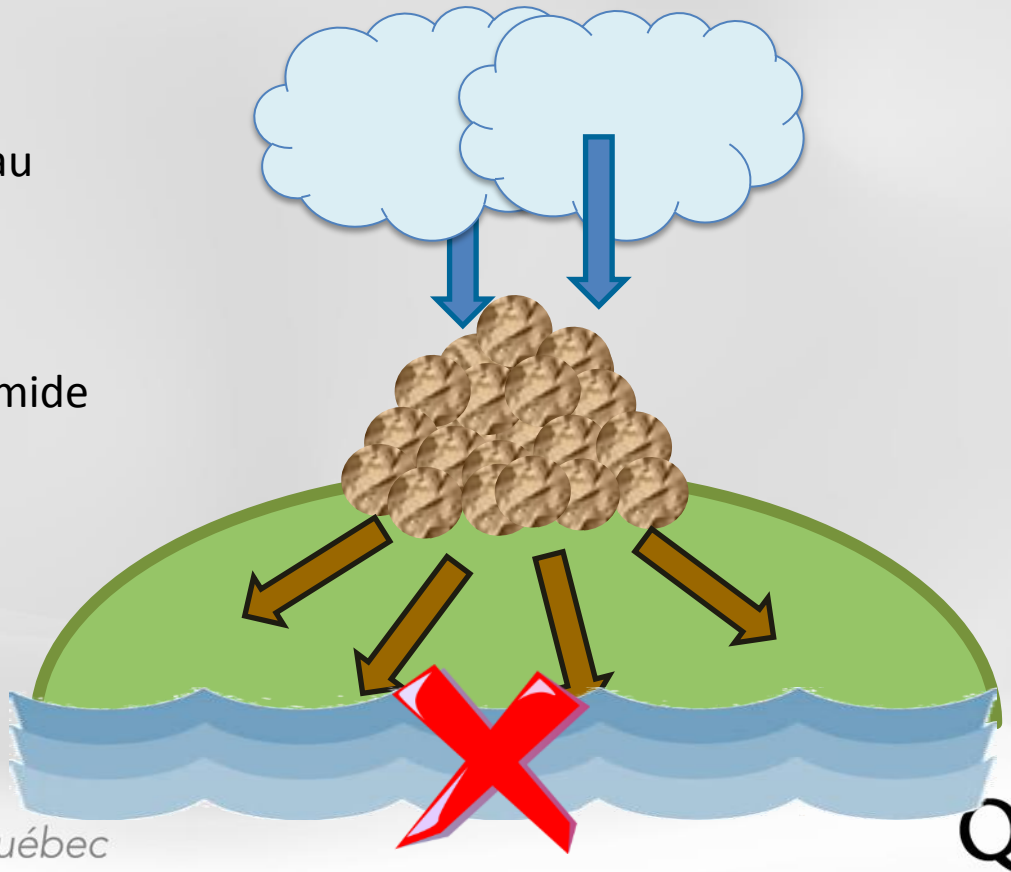

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Règlementation et bonnes pratiques

Le purin, soit les eaux contaminées, qui s'écoule naturellement de l'amas, ne doit pas atteindre les eaux de surface

Prévoir une bande végétative filtrante!

Prévoir une risberme

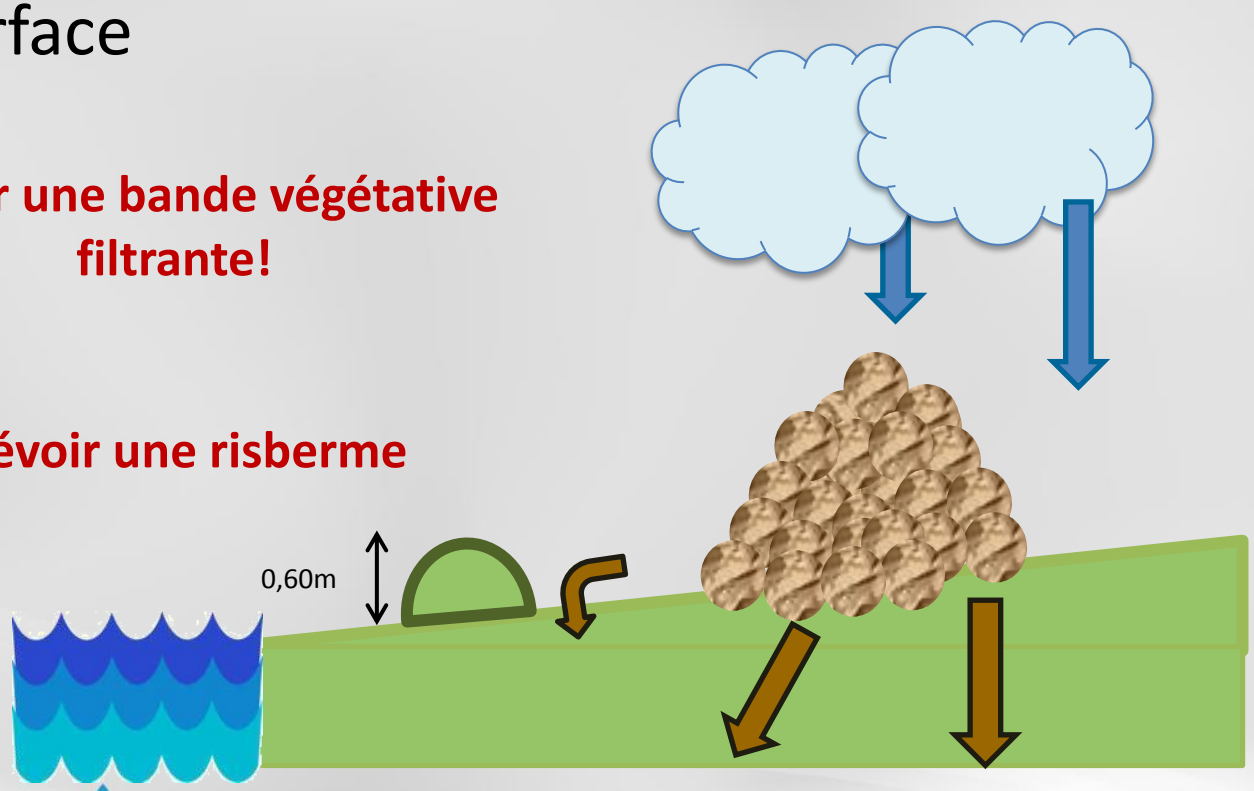

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

C’est quoi une bande végétative filtrante?

- Élément épurateur
- La végétation permet de réduire la vitesse d’écoulement
- Les plantes qui y pousse permettent d’intercepter une grande partie des nutriments
- Important : Maintenir un bon couvert végétal
- Éviter le pâturage

C’est quoi une risberme?

- Butte de terre d’environ 60 cm de hauteur qui permet de contenir le purin près de l’endroit où est entreposé le fumier

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Valorisation des fumiers

Le fumier doit être complètement retiré et valorisé au moins une fois par année. L'épandage du fumier est réglementé.

Épandage

- La valeur fertilisante est égale à celle du fumier de bovin.
- Par contre, il faut tenir compte de l'effet de la litière utilisée.
- Il faut tenir compte du phosphore déjà présent dans le sol et des besoins de la culture.

Épandage

- Il peut être épandu sur les terres en cultures ou, à la suite d'une entente, sur celle d'un voisin.
- Il est préférable d'avoir une recommandation par un agronome avant d'épandre.
- Obligatoire pour une entreprise qui produit 1600 kg P_2O_5 et plus ou qui exploite plus de 15 ha en culture.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Compostage

- Méthode reconnue. Mais normes strictes pour le compostage :
  - Localisation de l'amas
  - Volume
  - Composition
  - Etc.

Accès au cours d'eau

Il est interdit de donner accès aux cours d'eau et à la bande riveraine

Les règlements municipaux contiennent les éléments de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI)

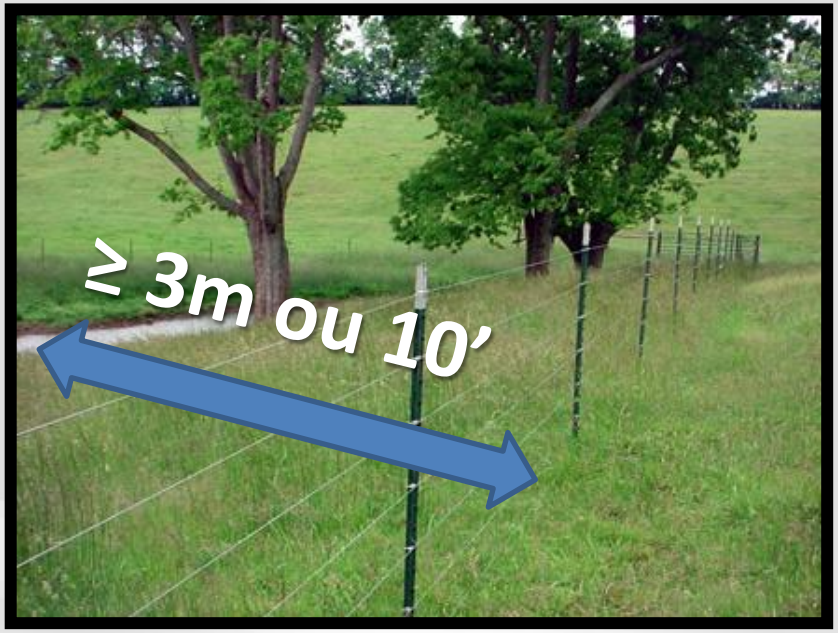

<u>Respect de la bande riveraine</u>

<u>Minimum 3 mètres</u> en milieu agricole.

Voir règlements municipaux

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Qu’est-ce qu’une bande riveraine ?

- Elle est déterminée à partir de la ligne des hautes eaux
  - Limite entre le littoral et la rive
  - Limite plantes terrestre/plantes aquatiques
  - Zone d’inondation récurrence 2 ans

- Rive (bande riveraine)
  - 10 m si pente du talus est moins de 30 %
  - 15 m si pente du talus est plus de 30 %

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

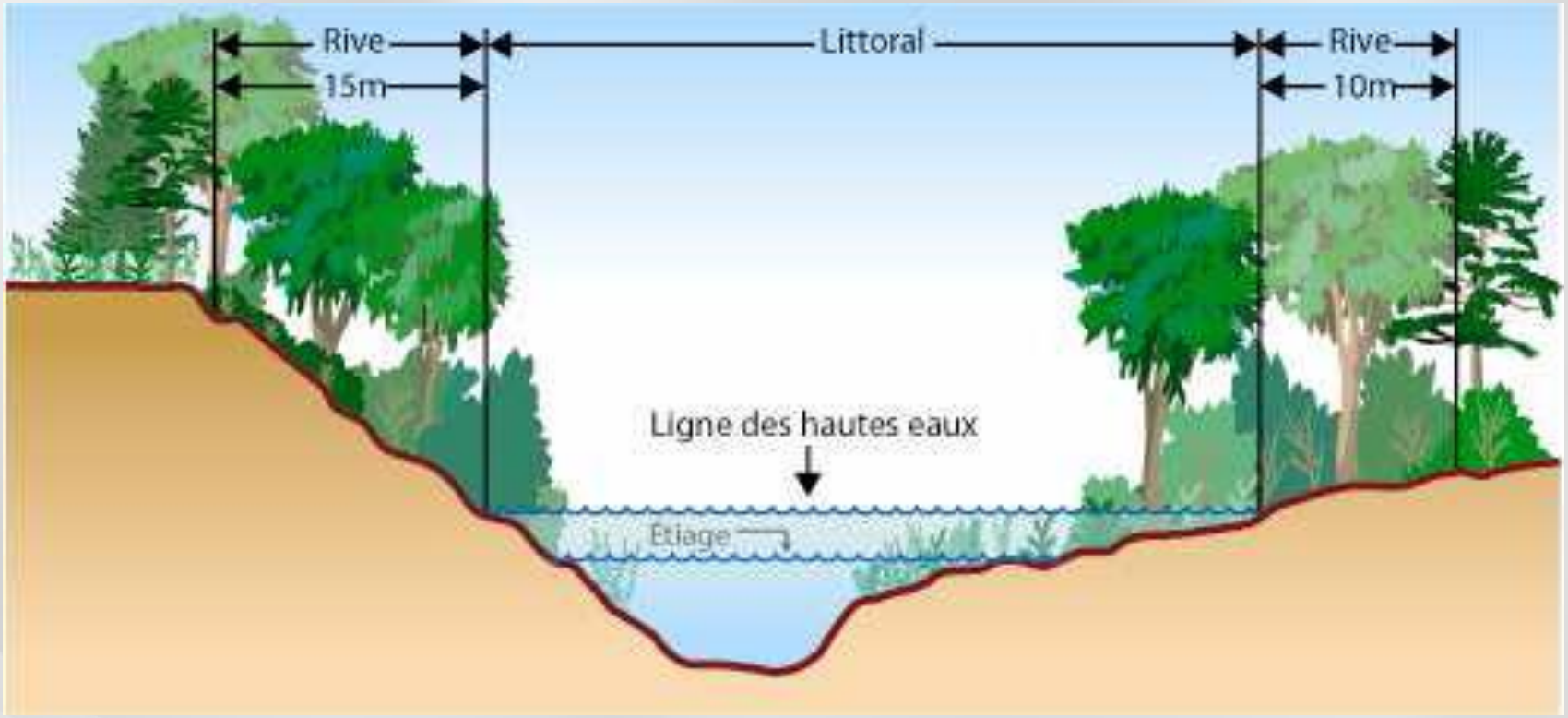

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Travaux permis – Bande riveraine

- Tous les travaux de construction, aménagement, remblai, déblai **sont interdits** dans la bande riveraine (10 ou 15 m) selon la pente du talus.

SAUF :

- La culture du sol à des fins d'exploitation agricole à la condition de conserver une bande minimale de végétation de 3 m à partir de la ligne des hautes eaux; doit inclure un minimum d'un mètre sur le haut du talus.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Règlementation et bonnes pratiques

Abreuvement des animaux hors des cours d'eau

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Attention aux sanctions!

Des exemples :

- 1 000 $ à 5 000 $ animaux aux cours d'eau

- 2 000 $ à 10 000 $ si les eaux contaminées atteignent les eaux de surface

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Questions

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec